



Le Lac des sapins, géosite priorisé

A Cublize, c'était ce week-end le dernier jour d'ouverture de la baignade biologique. Et s'il y avait peu de monde dans l'eau en raison de la température de l'air, les touristes étaient bien au rendez-vous autour du lac qui est l'un des lieux majeurs de la candidature pour le Geopark.

Photo Élise Colin

« Geopark Beaujolais » : encore quelques efforts pour obtenir le label, dit l'Unesco

Patrimoine géologique/Tourisme. Ce n'est pas encore un feu vert mais c'est un grand pas vers la labellisation qu'a franchi « Geopark Beaujolais » à l'issue de la conférence européenne du réseau des Geoparks, qui s'est déroulée en Finlande, de jeudi à dimanche. Les experts préconisent des améliorations à apporter, notamment en termes de communication et d'aménagements des géosites.



C'est un carton de couleur jaune qu'a obtenue de la part de l'Unesco⁽¹⁾ la candidature du Beaujolais, ce week-end, à l'issue de la 13^e conférence européenne du réseau des Geoparks, à Oulu, en Finlande. C'est-à-dire que le label n'est pas encore attribué. D'ailleurs, seulement un quart des 20 candidats l'a obtenu, avec un carton vert : Lanzarote en Espagne, Troodos à Chypre, Sitia en Grèce, Pollino en Italie et Reykjanes en Islande.

Concernant la candidature du Beaujolais, la couleur du carton démontre qu'il reste encore un peu de chemin à faire, mais que l'Unesco a confiance dans la capacité de la candidature à y parvenir.

Charlotte Besombes, en charge du projet, nous disait avant la réponse officielle être plutôt confiante : « Nous pensons obtenir un carton jaune voire vert, et profiter de la conférence pour continuer à prendre exemple sur les bonnes pratiques d'autres Geoparks et à nous faire connaître auprès du réseau international. »

Le Beaujolais deviendrait le sixième Geopark français

Dans un communiqué de presse, l'équipe s'est réjouie, ce dimanche de cette réponse : « La candidature du Beaujolais a été validée, ce qui est un grand pas vers l'obtention du label d'ici un an. En effet, le Geopark Beaujolais est très proche du

niveau requis pour être labellisé, mais il doit encore fournir quelques efforts, nous ont expliqué Kristin Rangnes et Francesco Chiaramonte, les deux experts venus en juillet dernier. Ils nous ont rappelé leur satisfaction par rapport à leurs visites, l'implication des acteurs locaux, l'accueil et l'aménagement des géosites, les réalisations et développements en lien avec le Geopark Beaujolais. »

L'équipe, qui porte le projet au sein du Syndicat Mixte du Beaujolais est confiante pour la suite : « Le programme d'actions du Geopark Beaujolais répond entièrement aux conseils donnés par les experts, ils sont donc relativement confiants sur la capacité du Beaujolais à mettre en œuvre leurs préconisations pour obtenir le label au plus vite ! Le Syndicat Mixte du Beaujolais avait bien compris que Geopark est une démarche de progrès, en se dotant

d'un programme d'actions pluriannuel, dressant la liste de toutes les actions à mener en termes de communication, médiation, aménagement, développement économique et touristique. »

Poursuivre l'aménagement des 150 géosites

Objectif, donc, dans les prochains mois : développer la visibilité du Geopark via des outils de communication (site web, supports variés), formaliser les partenariats, délivrer des agréments et poursuivre l'aménagement et l'équipement des 150 géosites, dont huit sites majeurs (dits priorités) qui se trouvent en Beaujolais vert et en Pays de l'Arbresle. Parmi eux, le Ninkasi à Tarare ou encore la carrière de Cours la Ville.

Alors dans combien de temps le Beaujolais deviendra-t-il un Geopark ? Clément Cazé,

membre de l'équipe, répond : « Le Geopark Beaujolais a une période d'un an pour faire les réajustements demandés, mais ils peuvent très bien être réglés avant ce terme. »

Tout est donc une question de mois et de patience, mais tout semble bien parti que pour le Beaujolais devienne le 6^e Geopark français, ce qui lui permettrait de développer son tourisme à l'international. Il rejoindrait la réserve géologique de Digne, le parc du Lubéron, le parc des Bauges, Le Chablais et le parc des Monts d'Ardèche. ■

Élise Colin

⁽¹⁾ L'Unesco est une agence spécialisée de l'Onu (Organisation des Nations Unies) pour l'éducation, la science et la culture (en anglais : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) a été créée après la Seconde Guerre mondiale. Son siège est à Paris et 195 États en sont membres.

Repères

La démarche Geopark
C'est en 2012 que le syndicat mixte du Beaujolais a lancé la démarche Geopark, qui concerne tout le territoire du Beaujolais. Un Geopark est un territoire qui présente un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son caractère exceptionnel et sa valeur pédagogique.

Bientôt un programme de l'Unesco
Geopark est pour l'instant un label soutenu par l'Unesco, mais en novembre prochain, le réseau des Geoparks devrait intégrer directement l'Unesco. Il semble que l'Unesco attende dorénavant davantage de la part des candidats notamment en termes de visibilité.

La conférence au Geopark de Rokua

Sur place, dans le Geopark de Rokua, en Finlande, plus de 400 participants étaient présents, en provenance de 36 pays (même extra-européens).

Au programme : des visites de terrain et de très nombreuses conférences, l'occasion pour les 65 Geoparks européens et les aspirants de présenter leurs projets et

réalisations.

La conférence s'est achevée samedi soir par une soirée de gala où les lauréats de la session 2015 ont été révélés.